



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1270 du 13 OCTOBRE 2017

Quatre nouveaux Ambassadeurs ont présenté leurs Lettres de créance au Chef de l'Etat.

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a reçu, ce vendredi 13 octobre 2017, au Palais de la Présidence de la République, les Lettres de créance de quatre (4) nouveaux Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire.

Il s'agit de Leurs Excellences, Girma Temesgen BARKESSA (Ethiopie) ; Michael GRAU (Allemagne) ; Stefano Lo SAVIO (Italie) et Seija TORO (Finlande).

La cérémonie a obéi au rituel protocolaire en vigueur en la matière, à savoir : remise au Président de la République par l'Ambassadeur désigné de la Lettre de rappel de son prédécesseur ; remise au Chef de l'Etat de la Lettre de créance du nouvel Ambassadeur ; entretien du nouvel Ambassadeur avec le Président de la République; déclaration à la Presse et honneurs militaires.

Dans leurs différentes interventions, tous les nouveaux Ambassadeurs ont exalté l'excellence des relations entre leurs pays respectifs et la Côte d'Ivoire et ont promis d'œuvrer à leur renforcement dans les domaines politique, économique, social, commercial et culturel.

Plus spécifiquement, l'Ambassadeur de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, S.EM. Girma Temesgen BARKESSA a dit vouloir s'inscrire dans la longue tradition d'amitié entre son pays et la Côte d'Ivoire que ses prédécesseurs ont su construire au fil des cinquante et une (51) années de coopération.

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, l'Ethiopie attache une très grande importance aux relations avec la Côte d'Ivoire, en particulier en ce qui concerne les relations « d'homme à homme » et les « contacts » entre les deux peuples.

Quant à l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, S.E.M. Michael GRAU, il a souligné que son pays et la Côte d'Ivoire sont liés par une longue histoire d'amitié et de coopération avec des « réussites importantes ».

Il a exprimé, à l'entame de son mandat, sa volonté de contribuer au succès du prochain Sommet Union Européenne – Union Africaine qui se tiendra en novembre 2017 à Abidjan.

Pour terminer, le Diplomate allemand a émis le souhait de voir les réformes qui seront mises en œuvre par l'Allemagne, dans le cadre de la coopération avec notre pays, bénéficier aux populations ivoiriennes.

Le nouvel Ambassadeur de la République Italienne, S.E.M. Stefano Lo SAVIO, a d'abord relevé le fait que les Ivoiriens aiment beaucoup l'Italie et vice-versa. Il en veut pour preuve le fait que les Ivoiriens en Italie soient le 2^{ème} plus fort contingent en Europe après celui de la France.

Il a ensuite souligné qu'au cours de son mandat en terre ivoirienne, il insistera particulièrement sur le renforcement du partenariat économique, notamment à travers le transfert de technologies vertes ainsi que la création et la promotion de joint-venture entre les entreprises italiennes et ivoiriennes.

S.E.M. Stefano Lo SAVIO a, par ailleurs, fait remarquer que l'Italie étant en première ligne dans la gestion du flux migratoire, qui est un « problème majeur » touchant tout le monde, il travaillera ensemble avec tous les autres partenaires concernés ou impliqués en vue de trouver le « chemin d'un développement continu ».

La nouvelle Ambassadrice de la République de Finlande, S.E.Mme Seija TORO, qui a été le 4^{ème} Diplomate à présenter ses Lettres de créance au Président de la République, a rappelé la qualité des relations entre son pays et la Côte d'Ivoire.

Elle a souligné que cette cérémonie a été l'occasion pour elle, de « féliciter » au nom de son pays, la Côte d'Ivoire, pour son élection au Conseil de Sécurité des Nations Unies en qualité de Membre non permanent pour la période 2018 – 2019.

Elle a ajouté avoir aussi profité des échanges pour évoquer la question du changement climatique, un sujet qui est une « préoccupation » pour le Chef de l'Etat et une « priorité » pour le Gouvernement et le peuple de la Finlande.

Pour finir, elle a affirmé que son pays était disposé à un partage d'expériences mais aussi à des échanges de produits commerciaux avec la Côte d'Ivoire.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric Dro Diomandé, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci